

L'ÉCHO DES ALPAGES

N°15 - été 2019

édITO

Isère

La journée des alpagistes est l'un des temps d'échanges et de partages d'expériences de la FAI, vous étiez nombreux à répondre à l'invitation ce 1er août sur les alpages de Besse en Oisans. Un grand merci à Jean-Remy OUGIER, Maire de Besse, à Patrick DOLCI, Président de la Maison des Alpes de Besse en Oisans et Raymond HUSTACHE, Président du Groupement Pastoral du Rif Tord pour leur accueil. Je remercie également les participants alpagistes et élus, ainsi que les représentants des structures et administrations impliquées dans la gestion et la mise en valeur des alpages, qui contribuent, par leur présence, à enrichir nos débats.

Ces moments sont l'occasion de rencontrer d'autres situations pastorales, d'autres paysages et de prendre le temps d'échanger.

Les retards de paiement des mesures agro-environnementales sont déplorés car ils créent de sérieuses difficultés de gestion des Groupements Pastoraux. De la même manière, les communes porteuses de travaux en alpage souffrent également des retards significatifs de paiements des aides et la Fédération des Alpes ne cesse d'alerter les structures compétentes.

La question du loup est un sujet qui reste très difficile pour les éleveurs et les bergers. Dans le travail quotidien bien sûr, mais aussi dans les relations avec la société. Des actions sont en cours et seront à mener pour ne pas laisser davantage se dégrader la perception des éleveurs et des bergers par nos concitoyens, sans oublier leurs familles qui souffrent également de cette situation. Le CA de la FAI aura à travailler ces questions dans les mois à venir, le festival du film « Pastoralismes et Grands Espaces » faisant partie des outils qui devront nous aider à recréer ces solidarités.

En matière d'indemnisation et de protection, de nouvelles règles sont entrées en vigueur le 12 juillet 2019. Le nombre de loup pouvant être prélevés a été augmenté à 90 individus (53 précédemment) alors que 52 loups ont déjà été prélevés depuis le début de l'année. Sur certains secteurs, les règles de tir sont assouplies et permettent aux éleveurs de se défendre et espérons le, de tenir les loups à distance, voir de limiter les évolutions d'effectifs.

A noter également que les élus Régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes ont renouvelé leur politique pastorale en maintenant les Plans pastoraux Territoriaux et les capacités financières qui y sont associées, et intègrent dans ces interventions la protection des troupeaux face à la prédation.



DANS CE NUMÉRO

DOSSIER

Enquête auprès des GP > 2

ACTUALITÉS DES ALPAGES

Vétérinaire sanitaire > 2

Randonneurs et chiens de protection > 3

Prédation: la MSA à votre écoute > 3

Evolutions du dispositif MapLoup > 3

À RETENIR

Accueillir des équidés > 4

Page Facebook à votre service > 4

Nouveau Pasto, journal des petits bergers > 4

Projets d'améliorations pastorales > 4

Réussite des héliportages > 4

INFOS DIVERSES

Projections de films > 4



Fédération des Alpes de l'Isère

La Grange - 38190 LES ADRETS

Tél. +33 (0)4 76 71 10 20 - Fax +33 (0)4 76 71 10 29 - federation@alpages38.org - www.alpages38.org



DOSSIER

Retours sur les enquêtes auprès des présidents de GP

Une enquête concernant vos pratiques sanitaires et la valorisation du tourisme a été menée fin mai. Malgré la période des foins et de préparation des troupeaux pour la montée, 42 présidents de groupements pastoraux ont répondu sur 86 interrogés. Nous profitons de cet article pour remercier ceux qui ont répondu.

PARTIE SANITAIRE

Globalement, les présidents de GP possédant des bovins sur leur alpage ont plus répondu que ceux des GP ovins. Difficile d'expliquer pourquoi. Peut-être parce que la réglementation est plus contraignante pour les bovins et qu'ils ont ainsi plus l'habitude de se préoccuper de ces questions, mais cela n'est qu'une hypothèse. Ou alors les éleveurs se sont moins sentis concernés du fait que 75% des ovins ne proviennent pas de l'Isère. Sur les 42 réponses, 19 GP possèdent un règlement sanitaire dont 16 sont issus d'un modèle proposé par la FAI. Ce modèle a été remis à jour cette année afin d'être beaucoup plus simple à mettre en place. Cet outil vous permet de définir vos propres règles sanitaires et de vous prémunir plus facilement des tensions survenant en cas de problème.

L'enquête a aussi révélé que 80% des GP ne fournissent pas de copie du carnet sanitaire aux éleveurs lors de la descente d'alpage, entraînant une perte d'information entre l'alpage et l'exploitation individuelle. Au retour sur l'exploitation, certains délais médicamenteux pourraient être encore en cours et générer des risques pour la santé humaine en cas de commercialisation du lait ou de la viande.

Concernant la Besnoitiose, les éleveurs bovins enquêtés connaissent globalement bien la maladie ainsi que ses conséquences économiques et zootechniques. Sur les 30 GP possédant des bovins et ayant répondu, 7 accueillent uniquement des bovins sains et 5 GP réalisent une séparation entre les bovins négatifs et les bovins positifs ou inconnus. Dans le cas d'une maladie non réglementée, une sensibilisation et une implication des éleveurs sont primordiales pour limiter sa propagation.

PARTIE TOURISME

D'après l'enquête, la présence d'utilisateurs récréatifs est majoritairement perçue comme désagréable, contraignante et parfois invivable avec des conséquences souvent négatives comme la dégradation des alpages, du matériel agricole en premier lieu, mais aussi des conflits récurrents liés au chien de protection. Malgré cela, vous êtes nombreux à déclarer qu'il y a des bénéfices directs à leur présence (revenus supplémentaires et interactions sociales). D'ailleurs, 40% des GP sont impliqués dans des activités touristiques notamment dans l'Oisans. Certains GP de Belledonne souhaiteraient également s'impliquer davantage. Pourtant de manière globale, 72% des présidents de GP ne souhaitent pas s'impliquer (ou continuer) dans ces activités. Sans une réelle volonté de votre part, nous savons que les éleveurs ne dégageront et ne consacreront pas de temps pour le tourisme et cela nous permet d'orienter nos actions. Dans les réponses, deux interlocuteurs privilégiés sont mentionnés pour assurer ce rôle, les professionnels du tourisme (79%) mais aussi la FAI (67%). Un basculement de perspective peut être pris en considération où l'agriculture s'ouvre au tourisme mais également le tourisme qui peut s'ouvrir à l'agriculture. L'éleveur n'est plus au centre de la valorisation mais ce sont les acteurs territoriaux qui le sont. Cette volonté peut être un point de départ. L'ensemble des intentions évoquées durant l'enquête permet d'apporter une réflexion pour la FAI. Nous travaillons actuellement avec l'aide d'autres questionnaires à partir d'une multiplicité d'acteurs tels que les utilisateurs récréatifs en montagne, les professionnels du tourisme et les bergers en vue de proposer prochainement des solutions durables pour une meilleure cohabitation en alpages entre tous les utilisateurs.

VÉTÉRINAIRE SANITAIRE : Y A ENCORE DU BOULOT !

La situation s'améliore mais ce n'est pas encore la panacée. Seulement 19 groupements pastoraux sur les 88 existants en Isère ont déclaré un vétérinaire sanitaire (VS) à la DDPP. L'enquête a révélé que certains GP pensent avoir un VS mais n'en ont pas en réalité, alors n'hésitez pas à vérifier auprès de la DDPP votre situation. En effet, chaque collectif doit avoir un vétérinaire sanitaire ET en informer le DDPP via un formulaire Cerfa spécifique. En effet, il ne suffit pas de se mettre d'accord avec un vétérinaire pour respecter la réglementation. Ce VS est choisi par et pour le collectif. Après libre à vous de travailler plus ou moins avec lui. Ce vétérinaire peut être celui qui est le plus proche de l'alpage ou bien celui qui est déjà VS pour un ou plusieurs éleveurs par exemple... à vous de choisir ! Le formulaire est disponible sur le site de la FAI dans la partie sanitaire et/ou sur demande.

L'ACTUALITÉ DES ALPAGES

Randonneurs et chiens de protection : un questionnaire en ligne

Les troupeaux sont montés, les randonneurs sont arrivés, les problèmes avec les chiens de protection ont commencé. Quelques morsures sont déjà recensées sur le département. Les enquêtes réalisées cette année par Emma Noblecourt, stagiaire à la FAI, auprès des GP, des utilisateurs de la montagne et des professionnels du tourisme montrent clairement que les chiens de protection constituent le conflit majeur entre l'usage pastoral et les autres.

Afin de mieux connaître les interactions positives et négatives entre les utilisateurs de la montagne et les chiens de protection, le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un questionnaire en ligne intitulé "Mon expérience avec les chiens de protection", disponible à l'adresse : <https://urlz.fr/9Seq>.

Les résultats à l'échelle régionale nous permettront de disposer de données factuelles et chiffrées afin de mieux comprendre les comportements des chiens mais aussi des randonneurs. En fonction des résultats et des actions existantes, le Réseau Pastoral pourra mettre en place de nouveaux projets pour aller vers un partage de l'espace montagnard dans le respect des activités qui s'y déroulent.

Vous pouvez imprimer le flyer de présentation et l'afficher dans des lieux de passage (mairie, office de tourisme, entrée d'alpage...), disponible sur notre site internet.



Prédation : la MSA à votre écoute

La prédation affecte de plus en plus d'éleveurs en Isère. Ajoutée aux pertes économiques et au temps de travail supplémentaire... le moral peut également en prendre un coup. Afin d'accompagner les éleveurs et bergers dans ces moments difficiles, la MSA de l'Isère a mis en place un dispositif avec deux psychologues qui sont disponibles pour échanger avec ceux qui le souhaitent.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner leurs coordonnées. Si vous voyez des collègues en détresse, n'hésitez pas à leur donner l'information.

Maploup: une nouvelle cartographie et des possibilités d'envoi de SMS élargies

Depuis l'année dernière, la FAI a élargi le dispositif Maploup à tout le département. Lors des demandes de constat formulées par les éleveurs, nous informons les différents partenaires pour que le constat soit réalisé puis nous positionnons la suspicion de prédation sur une carte en ligne accessible à tous (ce positionnement n'est pas tout à fait exact). Enfin nous envoyons un sms aux présidents des groupements pastoraux du plan pastoral concerné.

Dans le cadre d'un travail avec le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes, nous améliorons le système avec les services pastoraux de la Drôme et de la Savoie. En effet, les SMS seront envoyés dans un cercle autour du lieu identifié sur la carte. Cela évitera que des personnes ne soient pas informées du fait de la position de leur alpage en limite de deux PPT. De plus, nous devrions avoir la possibilité de diffuser l'information auprès d'un plus grand nombre. Cela n'est pas encore sûr à 100% mais afin d'être prêt à inclure de nouveaux contacts, nous avons créé un formulaire en ligne pour que les éleveurs, bergers et élus puissent s'inscrire. Vous le trouverez sur notre site ou vous pouvez nous appeler pour être ajouté au listing.

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE :

-> Heures de bureau =

04 76 71 10 20

-> N° d'urgence 7/7 (prédations, bêtes mortes, difficultés particulières) = 04 76 71 10 25

(en dehors des heures de bureau de la FAI)

-> Secours en montagne 112

À RETENIR...

NOUVEAU DOCUMENT : ACCUEILLIR DES ÉQUIDÉS EN ALPAGE

Que vous ayez un ou plusieurs équidés (chevaux, ânes, poneys) en alpage, des règles s'imposent. Peu nombreux sont les alpages respectant la réglementation vis-à-vis des équidés et pour cause, elle est loin d'être claire. Afin de faciliter la compréhension des obligations des propriétaires et détenteurs d'équidés (groupement pastoral par exemple), Sandy Dussert, stagiaire à la FAI, a rédigé un 4 pages permettant de clarifier les textes existants.

Disponible sur la page sanitaire asins/équins du site de la FAI et/ou sur demande.



FACEBOOK : UNE PAGE À VOTRE SERVICE



Depuis un peu plus d'un an maintenant la FAI est présente sur Facebook. La page permet de partager différentes informations sur les événements en lien avec le pastoralisme, sur les actions de la FAI, sur des actualités pastorales... Quand nous voyons quelque chose d'intéressant dans l'esprit de la FAI, nous le partageons. Un des objectifs est de rendre visible le pastoralisme sur notre territoire.

Alors si vous êtes connectés, n'hésitez pas à aller la visiter, à liker et partager, et si vous n'y connaissez rien là-dedans, parlez-en à votre entourage ! Cette page est la vôtre et n'hésitez pas à nous faire part des informations que l'on peut relayer !

PASTO: LE JOURNAL DES PETITS BERGERS 2019

Le numéro 2019 à destination des enfants et jeunes enfants est sorti en juin. Cette année la question abordée est l'eau. Oui ça coule de source mais ce n'est pas si simple. L'eau doit être gérée (stockée, distribuée, partagée) et protégée.

Les journaux Pasto sont diffusables gratuitement et sur demande. N'hésitez pas à nous contacter pour en commander, nous vous en fournirons dans la limite de nos capacités. Tous les numéros sont consultables sur internet : www.echoalp.com/pasto-journal.html

PROJETS D'AMÉLIORATIONS PASTORALES

La plupart des permanences "travaux" ont été assurées par Christophe Moulin au cours de juillet. Si vous les avez manquées, dommage mais pas rédhibitoire, vous pouvez toujours nous informer de vos projets. Nous vous invitons à partager au plus vite vos idées avec nous. En effet, cela permettra de :

- connaître vos besoins en matière d'équipement et de travaux en alpage,
- d'affiner ensemble les choix techniques et les budgets prévisionnels de vos projets
- et de vous proposer les différents dispositifs d'aides publiques pour vous accompagner dans vos réalisations.

Un formulaire de présentation de votre projet et de demande de subvention est à votre disposition, vous pouvez nous le demander. Celui-ci doit nous être retourné avant le 15 septembre.

DES HELIPORTAGES REUSSIS

La météo des Hauts Plateaux du Vercors a un peu fait des siennes et a décalé la journée sinon les autres ont pu être réalisées comme prévues. En tout ce sont : 216 rotations, plus de 110 tonnes de matériel, et quelques 23 heures de vol...

INFOS DIVERSES

-> Projections de films

- Du 1er au 4 août : festival "Les alpages font leur cinéma" à la Maison des Alpes à Besse
- 14 août - 20h à Châtel en Trièves : La Bergerie des Malassis + En transhumance vers la vallée du bonheur
- 16 août - 20h30 à Gresse-en-Vercors : Les bergers du futur
- 8 septembre - 18h à St Jean d'Hérans : L'heure des loups
- 18 septembre - 20h à Clelles : Deux filles - deux mondes + Jungwa, l'équilibre rompu
- 11, 12 et 13 octobre à Grenoble (ciné Le Club) : Festival du film Pastoralismes et Grands Espaces



L'ÉCHO DES ALPAGES de l'Isère Lettre d'information réalisée par la Fédération des Alpages de l'Isère - la Grange - 38190 LES ADRETS
Tél. +33 (0)4 76 71 10 20 - Fax +33 (0)4 76 71 10 29 - Courriel: federation@alpages38.org - Site: www.alpages38.org
Rédaction: équipe technique de la FAI - Photos : FAI - Mise en page: FAI - Maquette: www.vizostudio.com
L'écho des alpages de l'Isère est réalisé avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère